UNE INSCRIPTION CUNÉIFORME
DE PERSÉPOLIS

NOUVELLE INTERPRÉTATION

PAR

Ladislas CHODZKIEWICZ

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE



ÉTUDES PALÉO-PERSES

II

NOUVELLE INTERPRÉTATION

D'UNE

INSCRIPTION CUNÉIFORME DE PERSÉPOLIS

ACTES
DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE
T. IX, 1er FASCICULE. — 1879.

UNE INSCRIPTION CUNÉIFORME
DE PERSÉPOLIS

NOUVELLE INTERPRÉTATION

PAR

Ladislas CHODZKIEWICZ
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 28 janvier 1876.

PARIS

1879

NOUVELLE INTERPRÉTATION

D'UNE

INSCRIPTION CUNÉIFORME DE PERSÉPOLIS

Parmi les inscriptions cunéiformes des Achéménides, découvertes à Persépolis, il en est une petite, composée à peine de six mots, trilingue, complète, assez bien conservée et exactement copiée, du moins quant au texte persan; elle a cependant usé la sagacité et la patience de tous les interprètes les plus autorises et les plus savants des inscriptions cunéiformes. En effet, elle n'a pas pu être expliquée, jusqu'à présent, d'une manière, sinon satisfaisante, du moins fidèle et littérale selon son texte.

Cette petite inscription, probablement à cause de sa brièveté et de la beauté de ses caractères,—dans lesquels Chardin (au XVIIe siècle) a remarqué encore quelques traces de dorure, — a eu la bonne fortune d'être copiée une des premières, par les voyageurs qui se sont succédé en Perse à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle.

C'est ainsi que, d'abord Chardin (1), puis Kempfer (2), Van

1. Chardin (Jean), Voyage en Perse et autres lieux de l'Orient. Nouvelle édition, Amsterdam, 1735, in-4°, 2 vol. — La copie de l'Inscription qui nous occupe (Cf. tome II, page 167, et pl. LXIX), en texte persan, a été faite avec soin, sauf que dans le nom du roi *Darywhus* l'*s* finale se trouve transcrite, par erreur, avec le signe représenté par un clou vertical entre deux crochets; et que les lettres *n* et *q* ; du titre royal *Nqhya*, manquent totalement; le reste est parfait.

2. Kempfer (Engelbert), *Amoenitatum exoticarum*, Politico-Physico-Medicarum Lemgoviæ, 1712, in-4°. La copie de notre Inscription se trouve à la page 346; à quelques petites erreurs près, cette copie est exacte et faite très-nettement et très-lisiblement, en gros caractères.

Bruyn (1), Ouseley (2), ont essayé de reproduire cette légende. Malheureusement, toutes ces transcriptions, faites sans aucune connaissance, non-seulement de la langue, mais même de l'alphabet, dans lequel ces inscriptions étaient écrites, sont incomplètes et défectueuses. Westergaard, enfin (3) (1840), en a apporté une copie correcte, et, après lui, nous la retrouvons parfaitement copiée dans l'admirable voyage de Flandin et Coste (4).

Nous la donnons telle que nous la trouvons dans ce dernier ouvrage. Son texte est parfaitement exact, intégral et conforme d'ailleurs à la transcription de sir H. Rawlinson, faite sur une copie communiquée par Westergaard, et qui a servi de base à toutes les traductions qui en ont été faites depuis.

a r d s t a n . a th g i n .

d a r y w h u s . n q h y

a . v i th i y a . k r t .

Telle qu'elle est, elle appartient indubitablement, malgré tout ce qu'on a pu dire de contraire, au règne de Darius fils d'Hystaspe; et

1. Bruyn (Cornelius de), connu sous le nom de : Corneille Le Brun. Voyage par la Moscovie en Perse et aux Indes Orientales. Paris, 1725, in-4°, 5 vol. La copie de la petite Inscription se trouve sur une planche à la page 337 du 4e vol. Elle est assez bien faite ; mais il y manque le 3e petit clou horizontal de la lettre *w*, dans le mot « Dary*w*hus », et les deux du premier *i*, dans le mot « Vithiyâ » sont remplacés par un seul ; il manque également le petit clou perpendiculaire de la lettre *v*, au commencement du même mot. Les lettres : *v*, *q*, *h*, dans le mot *Nqhya*, sont très-mal faites et embrouillées.

2. Ouselley (Sir William), *Travels in various countries of the East ; more particularly Persia*. London, 1821, in-4°, 3 vol. L'Inscription s'y trouve assez mal reproduite, sur la planche XLI du tome II. C'est une copie mal gravée et remplie d'erreurs.

3. Westergaard (N. L.), *On the deciphering of the second Achæmenian, or median species of arrow headed writing*. Cf. Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord. Copenhague, 1840-1844, in-8°, pages 271-439.

4. Flandin (Eugène) et Coste (Pascal). Voyage en Perse. Paris, 1843-1854, gr. in-fol., 6 vol. (Cf. pl. CXXVIII, tome III).

c'est une des plus anciennes inscriptions achéménides. Elle se trouve gravée sur les chambranles de quatre fenêtres et de dix niches (ou fausses fenêtres), du palais désigné dans le voyage de Flandin et Coste(1), sous le nom de Palais n° 3, lequel a été construit par ce roi Achéménide, ainsi que nous l'établirons plus bas.

Pour bien se rendre compte de la véritable signification que pouvait avoir cette inscription, il nous paraît indispensable de préciser, non-seulement les endroits où elle était gravée, mais encore la nature de l'édifice dont ces endroits font partie. Nous sommes convaincu, d'ailleurs, que cette courte digression topographique préliminaire sera d'un grand poids dans l'analyse régulière de ce petit texte. Or, comme il nous faut des indications exactes et précises, afin de remplir convenablement notre tâche, le guide le plus sûr et le plus judicieux, en cette matière, nous paraît être le Voyage en Perse de Flandin et Coste.

Nous le disons ici, sans aucun parti pris, c'est la seule source à laquelle on doit s'adresser toutes les fois qu'il faut parler des monuments et des ruines de l'ancienne Perse. Nous, qui avons consulté et vérifié consciencieusement les travaux de tous ceux qui nous ont précédés sur le champ des études perses, nous proclamons hautement que, sous le rapport de l'exactitude topographique, architectonique et descriptive, ce livre est une autorité sans égale.

Cela se comprend du reste facilement. Eugène Flandin était un peintre très-distingué et un observateur des plus exercés, ce qui était déjà une garantie de succès pour un voyage de cette nature. Mais, de plus, il avait auprès de lui Pascal Coste, un architecte habile, dont la vérification professionnelle donnait une base, pour ainsi dire mathématique, à toute appréciation de l'écrivain et de l'artiste. On conçoit donc que les descriptions et les dessins, exécutés dans ces conditions, devaient avoir nécessairement un avantage immense sur les travaux des autres voyageurs, même les plus savants et les plus intelligents.

1. Cf. Flandin et Coste. Voyage en Perse, tome III, pl. CXXIII.

Ceci dit en passant, nous allons diviser notre travail de la manière suivante :

1° Exposé de la situation des lieux où cette petite inscription a été découverte ;

2° Résumé des traductions faites par des savants qui se sont occupés de cette question et analyse de leurs travaux ;

3° Enfin, interprétation proposée par nous-même et analyse grammaticale du texte persan.

A

EXPOSÉ DE LA SITUATION DES LIEUX OÙ CETTE INSCRIPTION A ÉTÉ DÉCOUVERTE.

Prenons dans le voyage de Flandin et Coste les indications qui se rapportent à notre sujet.

Persépolis. Palais n° 3. « Au sud, y est-il dit, et à trente-trois « mètres, cinquante centimètres en arrière de la grande colonnade, « que nous venons de décrire (il s'agit du grand Palais n° 2), se « trouve la ruine désignée sur le plan général (pl. LXVI) par le n° 3. « Elle diffère essentiellement des parties de *Takht-i-Djemchide*, « que nous avons passées en revue jusqu'ici. Ainsi qu'on le verra, « elle conserve toutes les apparences *d'un palais d'habitation.* »

Nous prenons note de cette première indication des sagaces voyageurs, comme ayant une signification très-importante pour nous.

« Pénétrons maintenant, poursuivent les auteurs, à l'intérieur de « ce palais. Sous le portique du sud on voit à droite et à gauche, à la « suite de deux piliers d'angle, une espèce de niche carrée, puis une « porte. En face, sont : une porte plus grande au centre, et de chaque « côté deux fenêtres (1). On y voit, après le portique et à peu près

1. La porte, qui du portique sud de ce palais conduit à la salle à Colonnes, a un mètre trente-neuf centimètres de large, sur quatre mètres vingt centimètres

« au centre du monument, une salle plus grande que toutes les « autres, autour de laquelle sont distribués plusieurs appartements, « où l'on a accès par cette salle et dont quelques-uns *ont une ap-* « *parence de secret*, qui entraîne l'idée d'habitation. On ne saurait « faire de commentaires plus étendus, plus précis, sur la destination « probable des appartements qui composent ce palais, sans tomber « dans des erreurs qui seraient gratuites. Nous renverrons donc au « plan tracé au moyen des éléments trouvés sur le sol, et nous « nous bornerons à exprimer cette opinion : que le monument n° 3 « a dû être un palais d'habitation ; c'est-à-dire qu'il ne devait pas « être exclusivement réservé à des cérémonies d'apparat, comme « paraît l'avoir été la colonnade n° 2. »

Les commentaires, que la prudence de savants voyageurs leur déconseilla de faire, sur la destination probable des appartements du palais n° 3, nous pourrons les faire, sans crainte d'erreur, à l'aide des inscriptions que le savant et habile architecte a copiées dans l'intérieur de ce palais même.

« Néanmoins, et bien que ce monument porte le cachet de l'usage « que nous lui attribuons, disent ces voyageurs, la décoration inté- « rieure était digne d'une demeure royale. Nous avons déjà vu « qu'on y arrivait par un beau portique ; de là, on pénétrait au « centre dans une salle carrée de quinze mètres quinze centimètres « de côté. Autour de cette salle, les murs étaient percés : d'abord « d'une porte et de quatre fenêtres ouvrant sous le portique ; puis « en face, de deux portes ouvrant sur les salles du fond, et alternant « avec trois niches, dont une au milieu et deux aux extrémités. « Sur le côté de l'ouest, une première porte ouvrait sur un petit « vestibule qui communiquait avec le perron de ce côté, une se- « conde porte flanquée de deux niches donnait entrée dans une « salle oblongue. Le mur opposé était percé de trois niches et d'une « seule porte, qui ouvrait, par une salle intermédiaire, une commu-

de hauteur ; ornée de chaque côté d'un chambranle qui a quatre-vingt-huit centimètres de largeur, elle a sur chaque côté deux fenêtres, dont les baies ont un mètre quarante centimètres de hauteur, sur quatre-vingt-quinze centimètres de large (Flandin, *loc. cit.*).

« nication avec deux petits appartements retirés, l'un à droite, « l'autre à gauche. »

Les traditions de la vie intérieure se perdent moins en Orient que chez nous, et il est facile de reconnaître, aujourd'hui encore, dans les demeures des riches habitants de la Perse, et surtout dans les palais de leurs rois, les mêmes dispositions, à peu près, que celles indiquées dans ce palais de Persépolis ; en tenant compte de la différence de la grandeur du monument Persépolitain.

Nous y trouvons, en effet, presque toujours, un portique ouvert, une salle intérieure spacieuse, où les maîtres de céans reçoivent leurs intimes, donnent quelquefois une audience à quelques clients et expédient quelques affaires, plutôt privées qu'officielles. De deux côtés, ou au fond de cette salle, se trouvent généralement les chambres de repos et à coucher, les offices et tout ce qui concerne le service personnel des maîtres.

Ces édifices ou parties des édifices spéciaux, ces pavillons privés, ce sont les constructions que les Grecs et les Romains désignaient sous le nom de : Γυναικεῖον et *Gynæceum*, et ce que nous appelons aujourd'hui vulgairement : un harem.

C'est à cette destination spéciale qu'il faut attribuer, sans nul doute, cette disposition particulière du palais n° 3 de Persépolis, où à l'exception de quatre fenêtres placées dans la façade, sous le portique du sud, il n'y avait plus nulle part que des portes et de fausses fenêtres (ou niches), pratiquées évidemment pour garder la symétrie, et produire un ornement destiné à rompre la trop grande uniformité des murs.

Il faut dire encore que les sculptures et les bas-reliefs ornant les escaliers et les murs extérieurs de soutènement de ce palais, ont un caractère tout à fait différent de ceux qui se trouvent sur les murs, par exemple, du palais n° 2. En effet, tandis que ces derniers représentent des scènes d'apparat, et des cortéges militaires; ici nous voyons surtout la reproduction de scènes plus intimes. Le roi n'est plus sur son trône, comme dans le palais n° 7, assisté de son porte-arc et de son doryphore, tenant d'une main une canne, et de l'autre

une espèce de bouquet ou de fleur de lotus : nous le voyons ici accompagné de deux serviteurs de taille plus petite et imberbes; tenant tantôt au-dessus de sa tête un parasol et un chasse-mouche, tantôt portant un mouchoir, des cassolettes et des vases à parfums.

Au lieu d'une marche de gens armés, et des peuples apportant leurs tributs, les rampes d'escaliers sont ornées ici d'un cortége pacifique, de figures alternativement vêtues d'un costume différent, dont l'un consiste en une longue robe, et l'autre en une tunique courte, avec pantalon, portant toutes quelque chose qu'elles paraissent vouloir offrir au royal habitant de ce palais.

Les unes tiennent sous le bras un chevreau, les autres portent à la main des vases, « ou sur les épaules un objet, disent nos voya-« geurs, difficile à définir; mais qui ressemble à un coffret, ou à un « grand plat recouvert »; nous avons cru reconnaître une de ces petites tables portatives, très-basses, dont on se sert en Orient, jusqu'à présent, pour faire le repas. Toutes ces scènes sont encadrées de tiges fleuries du symbolique lotus. Si, au milieu de cette confusion d'ornements pacifiques, on voit apparaître encore quelques doryphores, ou si l'on voit figurer le roi, se montrant vainqueur d'animaux malfaisants et terribles; les premiers y représentent ses gardes du corps, et l'image du roi vainqueur est destinée, sans doute, à rappeler qu'il est toujours grand et puissant, même dans sa vie privée.

C'est dans cette demeure royale d'un caractère si intime, qu'il y avait, d'après Flandin et Coste (et nous savons, combien leurs indications sont mathématiquement exactes) : quatre fenêtres et dix niches, dont les chambranles étaient garnies de trois lignes d'inscriptions disposées de manière à encadrer ces ouvertures, et qui suivent le système des grandes tablettes, représentant trois écritures différentes (cf. pl. 128).

Nous croyons devoir ajouter ici une dernière observation, relative au royal fondateur de ce palais. Toutes les inscriptions retrouvées dans les ruines du palais n° 3, dont il n'existe plus aujourd'hui qu'une faible partie de la façade principale (portique sud), et quel-

ques pans de murs, du côté de l'ouest, prouvent surabondamment que cette demeure a été construite par Darius, fils d'Hystaspe. C'est donc à tort que quelques écrivains l'attribuaient à Darius II.

En effet, sur chaque côté de l'embrasure de la grande porte donnant accès du portique sud dans la salle principale, et qui est ornée d'un bas-relief représentant le roi suivi de deux eunuques, au-dessus du parasol que tient un de ces serviteurs, il y a trois petites inscriptions, ou plutôt, une en trois versions (cf. Flandin et Coste, page 106 et pl. (CXXVIII), dans laquelle le roi Darius, fils d'Hystaspe annonce avoir bâti ce palais. — *Imm. Term* (1), *akounous;* « ce palais, je (le) fis.

Ensuite, sur la partie intermédiaire des deux escaliers par lesquels on montait au portique sud de ce palais, sont disposés trois cadres, renfermant chacun vingt-cinq lignes d'inscriptions bien conservées (cf. Flandin et Coste, page 103, pl. CXXVI). C'est l'inscription de Xerxès, fils de Darius Hystaspe (2). Celui-ci, après avoir orné cet escalier de marbres sculptés, nous apprend que : *Im. hdis. Darywus. Nq. akounous. hy. mna. pita. mam.* « Cette demeure fit Darius le roi, qui était mon père » ; et il ajoute : « qu'elle soit protégée par Auramazda et les dieux, ainsi que son ouvrage et *le tout ensemble* « *awsciy.* »

Enfin, au perron de l'ouest, entre deux cadres, où l'on voit répété le groupe du Lion et du Taureau, se trouve une tablette d'inscription flanquée de deux bas-reliefs. Cette tablette est seule ; c'est l'unique place où l'inscription n'est pas trilingue ; celle-ci contient trente-cinq lignes (cf. Flandin, page 104 et pl. CXXV). Elle nous apprend que c'est un des derniers princes de la race Achéménide qui a fait construire cet escalier de l'ouest. Primitivement, cet escalier n'existait pas sans doute, et Artaxerxès Ochus, en se proclamant son auteur, invoque la protection des dieux sur son pays et sur son ouvrage.

1. Ce mot Ter, ou Tacara, se retrouve dans le mot arménien : տաճար, *Dadziar,* qui signifie : un temple.

2. Cette inscription se trouve répétée une seconde fois sur le pilier d'ante du même portique sud.

Mam. Aurmzda. outa. Mthr. Bg. Patouw. outa, imam. Dhiyoum, outa. ty. mam. Krta. « Que Auramazda et le Dieu Mithra me protégent moi, et ce pays, et cet ouvrage. »

Ainsi donc Darius Hystaspe éleva ce Palais, mais tous ses successeurs, même les plus reculés, ont tenu à honneur de l'orner et de l'embellir...

B

RÉSUMÉ DES TRADUCTIONS FAITES PAR DIVERS SAVANTS, ET ANALYSE DE LEURS TRAVAUX.

Nous passons maintenant à l'analyse de tous les travaux d'interprétation de cette inscription connus jusqu'à ce jour :

Le premier en date, parmi les savants interprètes, est : N. L. Westergaard. En 1844, il publia dans les mémoires de la Société Royale des Antiquaires du Nord, de Copenhague, un travail sur le déchiffrement de la seconde espèce des inscriptions cunéiformes achéménides, dite Médique (1).

Westergaard a été le véritable créateur de l'interprétation des textes, dits : *médiques*, qui lui doivent même cette dernière appellation, aujourd'hui admise généralement. En y ajoutant cette considération, qu'à l'époque où il préludait à ses essais, le déchiffrement même des textes persans (1840-1844) était encore à peine ébauché par Burnouf et Lassen, et que le déchiffrement assyrien n'était même pas entamé ; on peut facilement se rendre compte des difficultés extrêmes qu'a dû rencontrer le célèbre et sagace interprète, et on doit excuser de nombreuses lacunes qui se sont produites forcé-

1. On the deciphering of the second Achæmenian, or Median species of arrowheaded writing. Mémoires de la Société R. des antiquaires du Nord. Copenhague, 1840-1844, in-8, pages 271-439.

ment dans ses travaux, surtout sous le rapport de l'exactitude rigoureuse de l'interprétation.

Aussi, en ce qui concerne la petite inscription qui nous occupe, et qu'il désigne par la lettre L, si nous abordons ses explications grammaticales, nous trouverons peut-être que ses déductions manquent d'une base assez solide, et que son raisonnement parfois est trop superficiel.

En effet, Westergaard ayant reconnu et admis que les trois premiers mots de notre légende ne sont qu'une pure transcription en médique du texte persan, lit :

« Adastana Asina Dariyawusku Sathi yutrot ».

Les légères différences qu'on remarque dans la construction des trois premiers mots de la traduction médique et du texte persan, il les attribue à la nature même de la langue médique; et sans répéter ce qu'il avait dit d'autre part dans son travail au sujet des mots : « Darywhus Nqhy », il aborde l'explication des mots : *Sathi yutrot.*

Le premier, correspondant selon lui, aux mots persans : *Vith* et *hadis*, ou comme il l'écrit d'après Lassen : *Hac'his*'; dont l'un signifie, dit-il : *the court* (la cour); et le second : *the place where the court is held* (la place où se tient la cour), il le traduit par : « gens regis » (gens du roi); et il interprète le second mot : *yutrot*, par la périphrase: *which I made* (ce que j'ai fait), ou par ce qui revient au même (le palais).

Son interprétation, conforme d'ailleurs à celle de Lassen, dont il suivait volontiers les savants avis, nous présente le résultat suivant :

« Alta (hœc) Arx (est) Darii regis gentis palatium ».

Il y a là plusieurs confusions. D'abord, il paraît aujourd'hui certain que le texte lui-même a été déchiffré d'une manière erronée ; car les dernières lectures et des plus autorisées, comme par exemple celle de Norris, établissent la leçon suivante du texte médique :

Ardastana. ➤— Arasina Dariavaous ko. ▬— Alyes-eva yutraska.

Ensuite, l'interprétation du mot : *yutraska*, ou même si l'on veut : *yutrot*, par « un palais », ne peut pas être admise. Westergaard reconnaît lui-même que ce mot : *yutrot*, correspond partout dans les

textes médiques, au verbe persan : *krt* ou *karta*, qui est le participe passé du verbe actif : *faire;* par conséquent, transformer en un substantif le participe d'un verbe, comme l'est ici indubitablement *karta*, ainsi que *yutraska* ou *yutrot*, c'est peut-être aller trop loin en fait d'assimilations grammaticales.

Constatons cependant qu'il ne pouvait en être autrement, car à ce moment, le déchiffrement des caractères syllabiques, des textes médiques, n'était pas encore rigoureusement exact, et pouvait induire facilement en erreur même une intelligence aussi pénétrante qu'était, sans aucun doute, celle de Westergaard.

Il faut donc savoir excuser de pareilles imperfections, en les expliquant par le manque d'informations suffisantes dans ce temps, et nous reconnaîtrons qu'elles faisaient défaut à Westergaard, en pensant qu'aujourd'hui encore, après tant de travaux et de recherches accomplis sous ce rapport, il nous reste quelques doutes au sujet de la valeur réelle de toutes les syllabes médiques.

En 1845, Adolphe Holtzmann, publiait ses : Compléments à l'étude des Inscriptions cunéiformes persanes (1). Le véritable but de ce livre était un examen critique des récents travaux de Christian Lassen, publiés d'abord dans le Journal asiatique allemand (Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes, VI[e] Band.) et ensuite séparément à Bonn, en 1845, avec les Études médiques de Westergaard, dont nous venons de parler.

A la page 71 de l'ouvrage cité, Holtzmann, à la suite d'une très-vive sortie contre Lassen, au sujet de sa manière erronée d'expliquer les pronoms démonstratifs : *Hya* et *Tya*, fait une observation très-juste et très-importante, que nous ne pouvons pas nous abstenir de citer en entier, vu qu'elle se rapporte directement à notre sujet.

Lassen ayant donné également une interprétation de la petite Inscription des fenêtres du palais n° 3 de Persépolis, conçue dans les termes suivants :

1. Holtzmann (Ad.). Beiträge zur Erklærung des Persischen Keilinschriften. Carlsruhe, 1845, in-8.

« Altis substructionibus (extructa), Arx gentis Darii hominum tutoris. »

Holtzmann, après avoir transcrit le petit texte : « *Ardastana Athagina Darjawahus Narpaja vithija Karta* » formule ainsi qu'il suit ses observations critiques :

« Évidemment, *Athagina* est ici le sujet et *karta* est le participe « de *kr*, qui se trouve au masculin, par suite de son rapport naturel « à *Athagina;* mais M. Lassen voit, au contraire, un sujet dans « *karta*, et pour ne pas avoir deux substantifs au nominatif, il trans- « forme *Ardastana Athagina*, en un monstrueux composé adjec- « tif; car il sait toujours se tirer d'affaire! Du reste, cette inscription « ne saurait être bien comprise aussi longtemps que le mot *Vithija* « (que Lassen, certainement à tort, veut faire passer pour un génitif « du mot *Vith*), ne sera pas expliqué convenablement. »

Et nous ajouterons que, dans cette observation, Holtzmann a fait preuve du sens philologique le plus droit, et a touché au nœud même de la question.

En 1847, sir H. C. Rawlinson publia à son tour une nouvelle traduction du texte persan de cette petite inscription persépolitaine (1).

L'interprétation du célèbre assyriologue Anglais demande à être examinée dans tous ses détails, car elle servit de point de départ à tous les travaux postérieurs exécutés par les savants les plus autorisés, tant sous le rapport de la lecture que de la traduction du texte persan.

La transcription du petit texte, donnée par S. H. Rawlinson, était la suivante :

« Ardastana Athagaina Darayawahus Naqahya vithiya karta »

Sir Rawlinson commence par établir que, la première copie exacte de cette inscription a été faite par Westergaard, et qu'il la reproduit d'après le manuscrit de ce savant voyageur.

1. Journal of the Royal asiatic Society. London, 1847. in-8. Tome X^{e}, pag. 314 et suivantes.

« Si courte que soit cette légende, ajoute sir Rawlinson, et bien « qu'elle soit accompagnée de deux traductions, médique et babylo-« nienne, on peut dire hardiment que jusqu'à présent elle a été tra-« duite d'une manière inexacte. Avant d'en entreprendre une nou-« velle interprétation, je vais faire quelques courtes observations sur « chacun de ses mots en particulier. »

Il aborde son analyse par le mot : *Ardastana*, dans lequel il reconnaît un composé de deux éléments : *Arda* et *stana*. Il cherche ensuite à établir leur véritable signification, à l'aide des racines sanscrites, en assimilant : le premier à अर्ध (Ardha), *Fleuri*, *orné de fleurs*, *prospère*; d'où, selon lui, viendrait aussi le Zend : Eredhwa, *grand*, *haut*, *élevé*, etc., etc. ; et le second, à स्थानं (Sthânam). *Place* — et il conclut à la signification : d'une chose *placée honorablement* ou *dignement;* ce qui pouvait être employé pour désigner le palais particulier dans lequel a été placée l'inscription en question.

Un moment, sir Rawlinson voulu voir dans *Ardastana* un nom propre ; mais l'équivalent babylonien, donnant la transcription d'un mot tout à fait différent, il sembla décidé à rejeter cette proposition. Nous ajouterons ici un autre argument qui devait combattre victorieusement cette idée ; c'est que, dans les textes médiques, les noms propres sont toujours précédés d'un clou vertical, qui ne se trouve point devant le mot Ardastana.

Passant au mot : *Athagaina*, « je le considère, dit Sir Rawlin-« son, comme étant le plus difficile à expliquer parmi tous ceux, « qui se rencontrent, dans toute la série des inscriptions cunéifor-« mes. Il y a certainement une corrélation évidente entre la pré-« sente légende et la phrase qui se rencontre dans l'inscription « d'Artaxerxès, du même Palais : « *Imam ustasânam athaganam* « *mam karta* »; mais un défaut complet de la précision grammati-« cale de cette dernière inscription, rend cette corrélation de peu de « valeur. »

Par conséquent, après une discussion consacrée à la valeur de la voyelle initiale *A* dans ce mot, qu'il considère comme un simple augment ou affixe, il propose de faire dériver les deux formes :

athagaina, et *athaganam*, du sanscrit सग ou छग (sag ou chag), *couvrir*, d'où seraient venus également le grec : στέγω et le latin : tego, etc., etc. Il ajoute enfin, que le Persan moderne سنك (sang), *la pierre*, et سنگين (sangin) *lourd*, *pesant*, pourraient bien venir de la même racine.

« Dès lors, dit-il, la lettre initiale pourrait être la particule pré-
« fixe, employée pour modifier le sens et rendre la différence entre :
« *couvrir* et *construire*... Dans ce cas, *athagaina*, pour *athagainas*,
« serait un ablatif, ou un génitif, masc. sing. d'un nom en *in*, ap-
« partenant à la 3e classe de la 8e déclinaison, et sa signification
« serait « *un architecte* ! »

Il passe ensuite rapidement sur les mots : *Daryawahus Naqahya*, qu'il considère comme étant sans aucun doute au génitif, et il prouve, par les traductions médique et babylonienne, la signification synonyme du terme *Naqa* avec *khsayathiya* ; rappelle brièvement les motifs qui lui font attribuer la valeur de notre lettre *q* (la gutturale sémitique ق) au signe cunéiforme 𐎣 dans le mot *Naqa* (1), et incline à voir dans ce dernier mot un titre Egyptien ; ce qui ne peut guère se justifier, selon nous, par aucune preuve, l'équivalent n'ayant pas été retrouvé, à ce que nous sachions, parmi les titres des Pharaons.

Le mot suivant *vithiyâ* donne lieu de sa part à des observations de plus grande valeur, bien que le résultat de ses recherches soit négatif. En admettant que, par une dérivation régulière, ce mot vienne de *vitha*, maison, sir Rawlinson constate immédiatement qu'il est impossible de déterminer le cas et le rapport qu'il doit représenter dans le texte. Ainsi la terminaison en *iya* lui paraît, avec juste raison, tout à fait incompatible avec le mot dont le nominatif se terminerait en *â* long ; car la forme régulière serait alors *vithayâ* et non *vithiyâ* et elle serait *vithya*, si l'on suppose que le thème, étant féminin, se termine en *a* bref.

Cépendant, pour trancher cette difficulté, il ne trouve d'autre

1. Cf. Journal of the Royal asiatic Society. T. X, pages 170 et suivantes.

moyen que d'admettre une forme adjective, et il arrive à cette conclusion tant soit peu étrange, que ce terme doit représenter ici l'idée de quelqu'un appartenant à la maison ou à *la famille*, et par conséquent qu'il signifie : « *cousin ou parent du Roi.* »

La signification du dernier mot : *karta*, ne pouvait présenter aucune difficulté, car cette signification a été déjà antérieurement reconnue, et par sir Rawlinson lui-même, et par d'autres interprètes.

Restait à aplanir une dernière difficulté, c'est-à-dire à faire concorder la terminaison en *a* bref de ce participe du verbe *faire*, avec le sujet. Sir Rawlinson s'appuyant sur de nombreux exemples tirés des autres inscriptions achéménides, où ce mot est écrit : *kartam*, et sur la traduction médique, qui interprète les deux termes : *karta* et *kartam* par les mots identiques, considère *karta* comme le nomin. masc. sing. du participe passé du verbe faire.

« Par conséquent, en supposant, dit sir Rawlinson, que j'aie déter-
« miné régulièrement les mots ; *Ardastana*, *Athagaina* et *Vithiya*,
« comme ayant une forme ablative, le sens le plus apparent de cette
« légende, serait : *Fait par Ardasta l'architecte, cousin du roi*
« *Darius.*

« Cette traduction pourrait être variée ainsi indéfiniment, remar-
« que ensuite sir Rawlinson, selon l'interprétation donnée aux mots
« *Ardastana Athagaina* et *Vithiya*, sans qu'il soit possible d'abou-
« tir à quelque chose de certain ; et chaque conjecture nouvelle qui
« se présente à mon esprit, se trouve en opposition soit avec les dif-
« ficultés grammaticales, soit avec l'incompatibilité des traductions
« médique et babylonienne, soit avec l'impropriété manifeste du
« sens.

« La leçon que je préfère à toute autre, dit l'auteur, est la sui-
« vante : *Fait par Ardasta*, *architecte, cousin du roi Darius.* L'em-
« ploi du masculin *karta*, au lieu du neutre *kartam*, peut se conci-
« lier hardiment, ajoute-t-il, avec la grammaire (?). Sans doute le nom
« propre d'*Ardasta* ne se retrouve point dans la traduction baby-
« lonienne ; le préfixe dans le mot *Athagaina* est très-douteux, et

« il semblerait présomptueux qu'un architecte puisse prétendre à « une parenté avec le roi ; mais ces objections, si sérieuses qu'elles « soient, donnent à mon esprit la conviction que toute autre interpré- « tation ne saurait être faite qu'avec l'abandon absolu de toute « règle des flexions. »

Sir Rawlinson termine en renouvelant ses doutes sur la signification véritable du mot : *Vithiyâ* qui, décidément reste rebelle aux règles des flexions qu'on lui impose, et il promet d'examiner cette question plus tard, et de plus près. En attendant il donne cette dernière variante de la traduction : « *Exécuté par Ardasta, l'architecte « du palais (ou dans le palais) du roi Darius.* »

En la même année 1847, Théodore Benfey publiait ses : « Inscriptions cunéiformes Persanes, avec interprétation et glossaire » (1). Il y comprenait, également, la traduction de la petite inscription Persépolitaine qui nous occupe.

Sa transcription du texte ne diffère *presque point* de celle de Sir Rawlinson ; et sa traduction le rend par : « *haute demeure, œuvre très-ornée, bâtie par l'ordre du roi Darius.* »

Indianiste très-distingué, Benfey, suivant en cela l'exemple de Lassen, a cherché dans le sanscrit, sinon l'origine, du moins l'assimilation de chaque mot persan. Ses efforts tendaient surtout à serrer de plus près la partie grammaticale et éthymologique de l'interprétation. Souvent il a rencontré juste ; mais quelquefois, comme dans l'interprétation de cette petite légende, il a dépassé le but.

Ainsi, si les explications qu'il donne au sujet d'*Ardastana* (haute demeure) ; et du verbe *kar* (faire) peuvent être admises sans inconvénient ; il n'en est pas de même de celles qui concernent : *Vithiya*, et surtout *Athagina*, qu'il voudrait faire venir du sanscrit : *Twag*, « apparenté, dit-il, sans aucun doute, avec *Twaksh*, bâtir, construire ; « commovere, moliri — d'où subst. nomit, *moles*, œuvre.

1. Cf. Benfey (Th.). — *Die Persischen Keilinschriften, mit Uebersetzung und Glossar*. Leipsig, 1847, in-8

Ces étymologies et ces analogies à outrance, si elles prouvent la grande connaissance du sanscrit que possédait Benfey, finissent cependant par produire une véritable confusion, et au lieu de servir l'intérêt de la science, ne font qu'embarrasser sa marche et retarder son progrès.

Chercher l'origine d'une langue aussi simple et aussi concise dans ses formes et dans ses constructions, que l'ancienne langue Perse, dans le Sanscrit ou dans toute autre langue arienne; c'est, il nous semble, renverser le problème, et faire une chose contraire à toute bonne règle philologique. Il n'est pas douteux que les traces de cette langue ne se retrouvent dans presque toutes les langues ariennes; mais il ne faut pas prétendre pouvoir l'expliquer à l'aide d'une seule de ces langues, quelle que soit l'ancienneté de celle-ci.

En 1849 et 1850, M. de Saulcy, dans deux mémoires successifs, reprenait, avec l'autorité qui lui appartient, de nouvelles recherches, sur le système d'écriture cunéiforme représentant l'idiôme des Mèdes; et par une discussion de la plus grande valeur, portait une nouvelle lumière sur le terrain à peine défriché par Westergaard. Ce travail, d'une érudition et d'une sagacité incomparables, restera toujours comme une source où viendront puiser tous ceux qui voudront étudier les textes de l'écriture médique.

Malheureusement, les copies de presque toutes les inscriptions médiques que l'on possédait alors, faites soit par Westergaard lui-même, soit par d'autres voyageurs, étaient loin d'être exactes. Or, si les erreurs commises dans les copies des inscriptions cunéiformes du système purement phonétique, comme les inscriptions persanes des Achéménides, faisaient naître de grandes difficultés pour la lecture et l'interprétation correcte de leurs textes, de combien d'erreurs et de confusions ces difficultés ne devaient-elles s'augmenter, lorsqu'on allait toucher à un système d'écriture syllabique, et composé en partie d'idéogrammes?

Sans parler des écueils dont cette entreprise était hérissée, à cause de la nature même de ses recherches, nous ferons remarquer seulement que la nécessité où l'on était alors, de former

un alphabet et de retrouver une langue, devait produire forcément une lecture très-incertaine et dans beaucoup de cas très-arbitraire.

C'est ce qui est arrivé précisément, à l'égard de la petite inscription qui nous occupe, et dans laquelle les deux derniers mots du texte surtout, et les divers groupes de signes qui les composent, ont été déchiffrés d'une manière différente par Westergaard et par M. de Saulcy.

Ainsi les signes :

ayant été lus par Westergaard :

s. at. h. i. — yu. t. ro. t .

et par M. de Saulcy ;

Ha. disa. ti. wa. — Hu. ta. ç. ta. .

Ont donné, naturellement, des résultats tout à fait opposés quant au fond même de la traduction, chez les deux éminents interprètes. En effet, la traduction de M. de Saulcy fait dire à ce texte : *Pavillon réservé* (pour pavillon royal) *du roi Darius*; « littéralement, dit le savant orientaliste : « *du noble palais de Darius roi, pavillon d'habitation bien construit* ». Nous avons vu à sa place, que la traduction de Westergaard, disait : *Alta (hæc) Arx (est) Darii regis gentis palatium.* »

Quoi qu'il en soit de ces contradictions et de ces incertitudes du déchiffrement, nous devons retenir, pour notre compte, de cette grande et savante étude de M. de Saulcy, l'interprétation importante et tout à fait nouvelle du mot : *Nq*, ou *Naqa*, qui est une véritable découverte, pour expliquer et étudier une des grandes difficultés de notre nscription, et que nous transcrivons intégralement à sa place (1).

Dans son travail de révision et de traduction de l'ensemble des textes Persans des Achéménides, M. Jules Oppert, en 1851-1852; avec sa sagacité ordinaire, toucha le vrai point de la question qui

1. Cf. *Journal asiatique*. Paris, in-8°, IV° série, 1850. Tome 14°, page 110; tome 15°, pages 497 et suivantes.

nous occupe ; sinon comme une parfaite exactitude d'une interprétation littérale, du moins, comme expression générale du véritable sens de l'inscription (1).

Reconnaissant avec sir Rawlinson que les deux premiers mots de la légende devaient se rapporter aux constructions même du palais où cette inscription était placée ; il s'empressait de déclarer, qu'on avait ici probablement deux termes techniques de l'architecture persane, et renonçant à en trouver le vrai sens, il ajoute : « qu'on a déjà assez gagné, en constatant quel genre d'idée est « représenté par les mots : *Ardastana* et *Athagina.* »

Analysant les mots séparément, il reconnaît à *Ardastana* le sens que lui ont attribué tous les savants interprètes ses devanciers, c'est-à-dire le sens de : *haut*, *élevé* ; et s'appuyant sur ce fait, que le scythique (ou médique), n'en fait qu'une simple transcription, il y voit plus qu'un adjectif qualificatif. « *Ardastana* signifie littérale- « ment, dit-il, « hautement placé.. », et il ne sera pas trop hardi de « supposer que ce mot ne veuille dire : l'objet au-dessus duquel « on le trouve ; c'est-à-dire : les chambranles des fenêtres, ou les « fenêtres elles-mêmes. »

Il reconnaît ensuite que le mot : *Athagina* ou *Athangina* est le plus difficile de l'Inscription ; et tout en adoptant le rapprochement fait par sir Rawlinson entre ce mot et celui du persan moderne (*sang*), qui donnerait la signification de *pierre*, il hésite cependant à affirmer si le sens exact du mot s'y rencontre.

Laissant le mot de : *Daryawahus*, comme indiscutable, il transcrit : *Nqhya.* par *Narthahahya* ; titre qui lui inspire quelque doute sur la possibilité d'attribuer cette inscription à Darius fils d'Hystaspe.

Quant au mot : *Vithiyâ*, il dit ; « que, s'il y a un passage des « inscriptions de Bisoutoun, où le *Vith* est le plus clairement ex- « primé, le plus sûrement explicable, et le plus singulièrement mé-

1. Cf. *Journal asiatique.* Paris, 1851-1852, in-8°, IV° série, tome 19, pages 197 et suivantes.

« connu, c'est certes celui-ci. » Par conséquent après discussion, il conclut que le mot : *Vithiya*, ne peut être qu'un locatif, et veut tout bonnement dire : *dans le palais* . »

Passant sous silence le participe *Karta*, bien connu, il traduit la légende :

« Chambranle (ou fenêtre) exécuté dans le palais du roi Darius. »

Le premier interprète dans l'ordre du temps, que nous rencontrons ensuite, est le secrétaire de la Société royale asiatique de Londres, Edwin Norris. Le mérite spécial qui s'attache à sa traduction, est dû autant à la grande autorité scientifique, dont il jouissait à juste titre, non-seulement dans son pays, mais dans le monde savant en général, qu'à la circonstance toute particulière qui a présidé à son travail sur les inscriptions cunéiformes de la seconde espèce.

Norris, en effet, après les travaux de Westergaard et de M. de Saulcy, a été le véritable restaurateur des études sur les textes médiques des inscriptions Achéménides. Le soin spécial avec lequel ont été exécutées par lui les nouvelles copies de tous ces textes, l'intelligence supérieure avec laquelle il a rétabli la lecture régulière d'une foule de signes, jusqu'alors mal copiés ou mal lus ; la traduction très-étudiée qu'il en a donnée, font considérer, comme nous venons de le dire, le nom de Norris comme une des plus grandes autorités en fait d'études sur les inscriptions cunéiformes. En exprimant cette opinion, nous sommes sûr d'être d'accord avec tous ceux qui s'occupent de ces études spéciales.

Norris commence son interprétation de la petite légende persépolitaine (1) par un aperçu général sur les interprétations de tous ceux qui l'ont précédé, et il la termine par cette observation : « qu'il « a peu d'espoir de compter sur le succès d'une entreprise pareille, « après tant de propositions douteuses faites à ce sujet par tant d'au- « torités compétentes. »

1. Cf. *Journal of the Royal Asiatic Society*.London, 1853, in-8°, tome XV, pages 153 et 154.

Quant à lui, il va se borner à donner quelques explications, dit-il modestement, sur certaines particularités de la version médique, pouvant aider les futurs chercheurs « *the futur guessers.* »

Sa lecture du texte médique de notre inscription diffère beaucoup de toutes celles faites précédemment ; elle l'exprime ainsi qu'il suit :

Artastana ➤— Arasinna Tariyavaus
Ko ➤— Alyes eva yutraska.

La plus importante de ses observations porte sur les deux mots qui traduisent le persan *Vithiyâ.* Ces deux mots sont *Alyes eva.* ➤— *Alyes*, dit Norris, est suivi du signe [signe cunéiforme], qu'il lit *eva*, et qu'il considère comme une post-position, servant d'équivalent au persan *iyâ.*

« J'incline, ajoute-t-il, à considérer (ce signe) [signe cunéiforme], comme « un équivalent de : (ces autres signes) [signes cunéiformes], qui traduisent « dans l'inscription de Xerxès (Cf. Flandin, pl. LXXXIII et LXXXVI, « lig. 12) le persan : *Duvrtim* ou *Duvartim*, la *grande porte*, « comme les portes de ville. Et dans cette circonstance (le signe) « [signe cunéiforme] de cette inscription doit être divisé et le mot doit être « lu : *e-va-vas*, le dernier signe [signe cunéiforme], formant ainsi l'article (1). L'omis- « sion, d'ailleurs, dit-il, d'un clou (vertical) dans le signe [signe cunéiforme], « *va*, était une chose usuelle dans les inscriptions de Persépolis, « mais on pourrait m'objecter peut-être que dans le texte persan (qui « nous occupe), il n'y a point d'équivalent de ce mot.... » Et il termine en disant : « le tout doit faire supposer quelque ouvrage ou « édifice érigé pour l'usage du roi Darius. »

Un long silence suivit ces derniers travaux de Norris, l'attention générale ayant été attirée du côté d'un champ beaucoup plus vaste, et vers de nouvelles études cunéiformes, beaucoup plus intéressantes sous tous les rapports que les simples textes des Achéménides. Je

1. Ce signe est plutôt un indice de l'accusatif, ainsi que le remarque Norris lui-même dans sa grammaire. Cf. *Op. cit.*, page 66.

veux parler des études provoquées par le déchiffrement des inscriptions de Ninive.

Ce n'est qu'en 1862 que ce silence a été rompu par la publication d'un nouvel ouvrage sur les inscriptions cunéiformes de l'ancienne Perse de M. Frédéric Spiegel (1). Ce savant orientaliste allemand s'est occupé à son tour de la petite légende persépolitaine, sans apporter cependant aucun nouvel élément à l'exégèse de ce texte.

En effet, il adopte, en les approuvant, les conclusions de M. Oppert quant à la signification des deux premiers mots du texte, sauf à ne pas admettre la terminaison en *aina* du mot *athagina*. « Car « cela correspondrait, dit-il, à la terminaison en *aena* de l'ancien « bactrien (Zend), et donnerait à ce mot la forme adjective. Il considère *Vithiyâ* comme étant en principe un adjectif exprimant le sens de : *appartenant au clan, à la tribu*... etc..., etc , qui est devenu ensuite un substantif, c'est-à-dire : *Celui qui appartient au clan*, et qui se trouve au cas instrumental dans cette inscription.

Il est vrai que les observations de Norris, faites au sujet du mot équivalent du texte scythique ou médique : *Al jes-eva*, troublent un peu la grande facilité de ces explications de M. Spiegel ; car il finit par se demander si ce mot : *Vithiyâ*, n'aurait pas également une autre signification ici ; et il ajoute cette conclusion : « qu'ainsi, il restera « encore quelques doutes aussi sur l'exactitude de son interprétation » que voici :

Construction en pierre, exécutée par un (homme) *appartenant au clan du roi Darius.*

Dix ans après M. Spiegel, c'est-à-dire en 1872, M. Cajetan Kossowicz, professeur de littérature sanscrite à l'Université de Saint-Pétersbourg, publiait une édition complète de tous les textes des inscriptions cunéiformes persanes des Achéménides. Cette édition, faite avec un luxe plus apparent que réel, n'a pas rendu tous les services qu'on pouvait en attendre ; et après les publications des textes

1. Spiegel (Fréd.), *Die altpersischen Keilinschriften im Grundtexte, mit Uebersetzung, Grammatik un Glossar.* Leipzig, 1862, in-8.

cunéiformes par Sir Rawlinson et par Norris, et après les travaux de tant d'interprètes, le savant professeur de Saint-Pétersbourg aurait pu, ce nous semble, renoncer à inscrire sur son titre ces mots : « *Archetyporum Typis, primus edidit et explicavit.* »

A son tour, il donne la traduction suivante de la petite légende :

« *Culmen Palatii* (*Palatii fastigium*), *a Darii Regis cognato* « *extructum* (1). »

Ce serait donc le faîte du palais, le sommet, édifié par un parent du roi Darius...

Les explications, dont M. Kossowicz accompagne cette interprétation, sont curieuses à plus d'un titre ; nous allons les résumer brièvement.

D'abord, quant à la partie topographique et descriptive des ruines du palais n° 3 de Persépolis, il suit les indications de son collègue et ami M. Bérézin (*e*), dont nous ne connaissons les travaux que par la mention qu'en fait M. Kossowicz ; et il commet une erreur en attribuant à Flandin et à Ouseley un renseignement que le premier n'a point donné.

En effet, il dit (*op. cit.*, page 108) que, d'après Ouseley et Flandin, cette petite inscription aurait été répétée dans le palais n° 3 à Persépolis, dix-huit fois. Cette affirmation n'est pas exacte. Flandin dit que cette inscription se trouve placée uniquement sur les chambranles des fenêtres et des niches de ce palais ; or, d'après son plan (tome 3e, pl. CXIII et CXXI), il y avait en tout : 4 fenêtres et 2 niches sous le portique sud (façade principale du palais), et 8 niches dans la grande salle centrale ; en tout : 14 et non 18 endroits ornés de cette inscription et marqués de la lettre O sur son plan. Quant à Ouseley, il parle de cette inscription (*op cit.*, tome 2e, pages, 256 et suiv.), dans les termes suivants : « Parmi les inscriptions co-« piées sur la pl. XLVII, il faut remarquer que les nos 13 et 18 sont « placés sur les chambranles des fenêtres de l'édifice marqué de la

1. Cf. Kossowicz, *Inscriptiones Palæo-Persicæ Achæmenidarum.* Petropoli, 1872, in-8° majori, pages 108 et 109.

« lettre L, où une chambre contient douze, et une autre six inscrip-
« tions, dont quelques-unes étaient considérablement endommagées » *(injured)*.

Mais Ouseley n'était point un architecte, et ses appréciations sur le nombre des chambres et des fenêtres d'un édifice ruiné et à moitié recouvert de terre, ne peuvent être d'aucune autorité. Il s'était trompé quant au nombre des portes et des fenêtres du palais n° 3, qu'il aura confondues les unes avec les autres ; et comme savant, il a fait preuve d'une barbarie insigne en mutilant lui-même ces inscriptions pour en emporter des débris informes, ainsi qu'on peut le constater sur les planches qui accompagnent son voyage, et notamment sur les pl. XLVII et XLVIII.

Il n'était pas d'ailleurs le seul, qui, tout en s'apitoyant sur les mutilations exercées sur ces ruines, et en les rejetant sur la barbarie musulmane, ait porté la main sur ces nobles débris. Voici l'extrait d'un ouvage que nous avons cité déjà, et qui donnera l'idée de ce que peut produire le zèle mal entendu d'un voyageur. « L'ardeur que j'avais, dit de Bruyn (1), d'examiner soigneusement ces superbes ruines, et de les faire mieux connaître aux curieux, qu'elles n'avaient été jusqu'alors, me fit mander un tailleur de pierre de Chiras, dont j'avais besoin pour cela, la dureté des rochers ayant émoussé tous les ciseaux que j'avais eu soin d'apporter d'Ispahan, de sorte que je ne pouvais plus m'en servir. Il n'y réussit pourtant pas mieux que moy, et tous les siens furent bientôt réduits au même état, quoy qu'ils fussent beaucoup plus grands et plus forts que les miens. Cependant, le désir dont j'étais animé de transporter quelques pièces de ces précieuses antiquités dans ma patrie, ne me donna aucun repos, que je n'eusse enlevé une pièce de fenêtre, remplie de caractères dont on trouvera la représentation dans la figure que j'en donne, aussi que de celle d'une petite figure et une petite pièce d'une (*sic*) des portiques. J'en aurais bien voulu enlever d'autres, mais il me fut impossible ; elles se réduisaient en éclats à mesure qu'on frappait dessus. »

1. *Op. cit.*, t. IV, p. 337-8.

« La principale de toutes les pièces, dont je tâchay (*sic*) de m'emparer, était une figure taillée sur une pièce de rocher détachée qui avait servy au grand escalier. Comme cette pierre était épaisse, je me flattais de pouvoir enlever la figure entière à force de temps et de patience ; mais elle se cassa en trois pièces, malgré tous mes soins. Je la rejoignis cependant, le plus proprement qu'il me fut possible, et M. Kastelein s'en chargea. Lorsque je passay à Chiras, pour la remettre entre les mains de M. Hoorn, gouverneur général de notre Compagnie des Indes, et le prier de l'envoyer en Hollande, par la première occasion à M. Witsen, bourguemaître (*sic*) d'Amsterdam, au quel j'en voulais faire présent pour reconnaître en quelque manière les obligations que je lui avais!!... »

Et à la fin de ses remarques sur les gravures de Persépolis faites par Chardin et Kempfer, il ajoute naïvement : « J'ay même enlevé une figure entière des rochers de Persépolis que j'ay apportée dans ma patrie, avec plusieurs pièces curieuses, beaucoup de caractères et d'autres ornements qui font foy des peines que je me suis données, pendant l'espace de trois mois que je me suis arrêté à Persépolis, et que j'ay *travaillé* continuellement, parmi ces précieuses ruines.... aussi puis-je me vanter, etc., etc. (1). »

Ce même de Bruyn a critiqué très-vivement Chardin, au sujet de son voyage en Perse. Ces attaques, qui ne reposent sur rien de bien fondé, doivent être attribuées, paraît-il, surtout à cette circonstance, que de Bruyn était huguenot, tandis que Chardin était un catholique fervent. Mais dans ses remarques sur les dessins de Chardin et de Kempfer, qui n'ont pas une grande valeur, bien que de Bruyn fût peintre de son état, il cite une anecdote qui est bonne à rapporter :

« En 1712, dit-il, il parut à Amsterdam une description de la Terre-Sainte, sous le nom de : Balthasar Metscher, qui s'est servy des planches de quelques villes de Hongrie, pour représenter les villes de la Judée et de la Palestine comme par exemple : de Tokaï,

1. *Op. cit.*, tome V*, page 351.

pour Tibérias, de Péterwaradin pour Nazareth, et plusieurs autres (1). »

Revenons à M. Kossowicz. Il invoque encore l'autorité d'un voyageur plus récent, de M. Bérézin(e), son illustre collègue, comme il l'appelle. Celui-ci indique, paraît-il, que le nombre des fenêtres et des niches portant cette inscription, n'est que de huit dans deux chambres.

Il peut se faire que depuis l'époque où a eu lieu le voyage de Flandin, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, le palais n° 3 à Persépolis ait subi quelques nouvelles dégradations, et que quelques-unes des niches ou des fenêtres aient pu disparaître ; cependant cette expression de M. Kossowicz, que son ami Bérézin(e) a trouvé cette inscription répétée huit fois seulement « *dans deux chambres* », nous inspire un doute sur la manière dont ce voyageur s'était rendu compte des dispositions intérieures de ce palais.

En effet, cette expression : « dans deux chambres » prouve, qu'il a confondu le portique du palais, avec la grande salle intérieure, en prenant chacune *de ces divisions* pour une chambre. Or, cela prouverait qu'il n'est point architecte, et dès lors la confusion est toute naturelle ; mais cette circonstance infirme un peu pour nous ses appréciations.

M. Kossowicz fait remarquer ensuite, d'après M. Bérézin(e), que nulle part cette petite inscription ne s'est conservée intacte ; ce qui doit être, ajoute l'auteur, la cause principale de trois grandes difficultés, éprouvées par les savants ou certains savants, à en donner une bonne explication.

Nous ne savons pas dans quel état de conservation se trouve aujourd'hui cette légende à Persépolis, mais ce que nous pouvons constater c'est que Flandin, et avant lui Westergaard, Lassen, Rawlinson, etc., etc. ont eu entre les mains et nous ont transmis des copies de ce petit texte auxquelles rien ne manque. Par conséquent, les grandes difficultés d'interprétation, il faut bien le reconnaître fran-

1. T. V, p. 308.

chement, sont venues uniquement de ce que cette petite inscription se trouve composée de mots difficiles à expliquer.

Passons à l'interprétation de M. Kossowicz et à la partie philologique de ses observations ; nous devons avouer qu'elles nous paraissent moins heureuses encore que toutes celles de ses nombreux devanciers.

En effet, ces deux versions : Возвышеннаго арка (цитадели съ дворцомъ Государя) Дарія Государя аппартаментъ ; *L'appartement du roi Darius, de l'arc très-élevée (de la citadelle avec le palais du roi)*, de M. Bérézin(e), d'après le sens de la version scytique (médique); et « *Culmen Palatii (Palatii fastigium) a Darii regis cognato extructum* » de M. Kossowicz, d'après le sens combiné du texte persan et de la version médique, nous paraissent être bien loin du dernier mot en fait d'interprétation.

Quant à ses observations philologiques, M. Kossowicz se borne à déclarer qu'il adhère à l'interprétation de Spiegel ; il voudrait seulement que par le mot *Vithiyâ* (le parent du roi) on puisse entendre : *architectum palatii fastigii, sive ædium fabrum* ?.. ; et ensuite, comme il semble résulter des explications de M. Bérézin(e), (basées on ne sait plus sur quoi), que cette partie du palais, fut élevée aux frais, ou plutôt, *quod probabilius mihi videtur*, dit M. Kossowicz, par les conseils des parents du roi, comme un témoignage d'affection pour ses proches ! !

Nous avouons qu'il nous est difficile de comprendre, comment le savant professeur a pu sacrifier tant de phrases d'une latinité irréprochable, pour discuter de pareilles subtilités, tout à fait étrangères à l'intelligence du texte. Il a été mieux inspiré, lorsque se basant sur l'inscription de Suez, il affirme que cette petite inscription doit être attribuée avec certitude, non à Darius II, mais bien à Darius Hystaspe, auquel l'inscription de Suez a été consacrée, sans aucun doute, et où le même titre honorifique de Naqa accompagne le nom de ce roi.

C

INTERPRÉTATION PROPOSÉE ET ANALYSE GRAMMATICALE DU TEXTE PERSAN.

Nous allons aborder à présent la troisième et dernière partie de ce travail: celle qui concerne l'interprétation de cette légende, telle que nous-même nous nous hasardons à la proposer; la faisant suivre d'une analyse basée sur les règles d'étymologie et de grammaire qui nous semblent correspondre le plus exactement, et à la signification de ce texte, et à l'ancienne langue perse.

L'exposé analytique des travaux de tous les savants qui nous ont précédés sur ce champ, prouve que la plus grande difficulté qu'ils aient rencontrée dans l'interprétation de ce petit texte achéménide, consiste dans l'incertitude du sens réel qu'il fallait donner, en particulier, aux deux mots de cette inscription que nous transcrivons : *Athgin* et *Vithiyá*, pour ne rien changer à l'orthographe du texte même.

En effet, dans le premier mot de cette légende, dans le composé substantif : *Ardstan*, chaque partie a été définie exactement et expliquée littéralement par presque tous les interprètes; et si la véritable signification n'a pas été appliquée à l'ensemble, on a trouvé, du moins, comme le disait M. Oppert : « le genre d'idée que représentait ce mot »; c'est-à-dire, on a compris qu'il devait exprimer : *un terme technique* de l'architecture persane.

Dans un travail précédent (1), nous avons fait nous-même une remarque au sujet de ce mot, en indiquant et en expliquant les deux éléments dont il se compose : l'adjectif, *ard*, et le substantif *stan*. Nous allons donc répéter ici, que l'abjectif *ard*, signifie : haut, élevé

1. Le 100e vers d'Aristophane.

grand, etc., etc., et qu'avec sa forme même, plus ou moins modifiée, et avec sa signification, on le retrouve dans toutes les langues ariennes.

Le substantif *stan* a été, à son tour, bien déterminé par son corrélatif sanscrit, construit avec la même forme; mais on devait, selon nous, avant de rechercher ses congénères, tenir le plus grand compte de l'acception dans laquelle il a été pris dans d'autres textes achéménides. Or, dans l'inscription de Xerxès à Van, nous trouvons que ce roi, en parlant de Darius Hystaspe son père, dit : « lui, qui par la grâce d'Ormuzd, a exécuté toutes ces belles choses et cette table (ou, ainsi que cette table). » *Houv*, *vsna*, *Aourmzdah*, *vsiy*, *ty*, *nibm*, *akounous*, *outa*, *im*, *stanm*. » Mais cette table elle-même dont il s'agit, se trouvant disposée sur un énorme rocher, taillé à pic (1), il est évident que *Stan* exprimait aussi bien l'idée de la table que du rocher. Cela comporte donc pour nous l'idée, *d'une grande surface*, *d'un mur*, etc., etc. (2). Ce mot s'est conservé

1. Cf. Mémoire de Fr. Schulz, sur le lac de Van et ses environs. *Journal Asiatique*. Paris, 1840, in-8°, IIIe série, tome 9e, page 277. Voici ce que Schulz rapporte à ce sujet, : « Là où l'on admire d'en bas l'énorme hauteur de ce rocher, où il est le plus escarpé et avec le plus de soin taillé à pic, on voit, à peu près à soixante pieds au-dessus du niveau de la plaine, une grande table carrée taillée dans le roc, divisée par des lignes perpendiculaires en trois colonnes, dont la première est presque aussi large que les deux autres ensemble. Les caractères cunéiformes dont elle est couverte, sont de la plus grande beauté; à quelques légers dégâts près, dans la seconde et dans la troisième colonne, ils ne pourraient être mieux conservés si on les avait exécutés hier. »

2 Nous avons ce même mot, appliqué dans l'antiquité à une autre surface de la même nature, mais dans un sens différent. Je veux parler ici du nom de Bohistan, où se trouve la plus grande et la plus célèbre inscription cunéiforme, de Darius Hystaspe. Cet endroit est bien connu dans l'histoire et la géographie de l'ancienne Perse. Diodore de Sicile, en parle dans son liv. II, chap. 13, où il transcrit son nom très-régulièrement : βαγίσταν. En effet, cela devait s'écrire en caractères cunéiformes : [illegible] (Bgistan). *La place*, *l'endroit*, *le séjour des Dieux*. Ici donc, comme en sanscrit स्थान, *sthâna*, le mot *stan* aurait la signification de : place, lieu, etc., etc., qu'il a également dans le persan moderne, lorsque : ستان, est employé pour former certains mots composés. En vieux slave, et en russe, le mot : станъ (*stan*) signifie : *l'extérieur d'un homme, sa prestance*; ensuite, *le métier pour tisser*; *la machine à imprimer*, etc. En polonais, *stan* signifie l'*Etat*, et ainsi de suite.

d'ailleurs, dans presque toutes les langues ariennes ; ainsi : dans le grec, στενὸν signifie : *détroit*, *défilé*, (c'est-à-dire l'endroit resserré entre deux murailles de rochers). Les Grecs modernes, comme les Byzantins du IXe et Xe siècle, emploient fréquemment le verbe : στένω, στήνω, avec la signification de l'ancien verbe ἵστημι, *bâtir*, *dresser*. Dans le vieux Slave : стѣна, veut dire : le mur ; il est employé dans la même acception en serbe стіена ; *Boh.* stjena ; *Carn.* stena et stiena; *Pol.* sciana ; *Croat.* sztena, *Russe*, стѣна.

Ces deux mots : *Ard* et *Stan*, réunis, ont dû former dans l'ancien Persan un substantif, exprimant un terme d'architecture destiné, selon nous, à représenter l'idée : *d'un mur principal* ou de ce que nous appelons aujourd'hui : *la façade*. Il pouvait également être employé pour désigner *un palais*, en prenant : *Ardstan*, dans le sens d'une *grande construction*.

Ce composé est donc un substantif neutre employé dans cette inscription au locatif, comme le mot *apdan* l'est dans celle d'Artaxerxès Mnémon à Suze (1).

Le mot suivant : *Athgin*, a été très-difficile à définir et à expliquer. Nous croyons que la voie dans laquelle on s'est engagé dès le principe, sous le rapport de son étymologie, a augmenté considérablement ces difficultés. En effet, laissant de côté l'interprétation de Lassen, dont Holtzmann avait fait justice, ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus, sir H. Rawlinson, en supposant que la voyelle initiale *a* n'était qu'un simple augment, si habituel à l'ancien Persan, et cherchant par conséquent l'étymologie du mot *thagina* ou *thagaina*, a ouvert le champ aux conjectures, dont les résultats ont été les plus extraordinaires et souvent les plus inattendus ; comme par exemple celui d'y trouver un architecte.

Ce qui doit nous étonner le plus, c'est que le savant et si ingénieux interprète des textes médiques, Norris, n'ait vu dans ce mot

1. Le genre neutre nous est indiqué clairement, dans l'inscription de Xerxès à Van, où le substantif « *Stanm* » est précédé du pronom neutre *Im*, à l'accusatif.

(que le premier il a lu correctement en médique), qu'une simple transcription du mot persan : Athgin. Ce sont cependant sa lecture du texte médique et ses observations grammaticales, qui vont nous fournir les preuves et les arguments, pour justifier notre propre explication de ce mot et de celui de Vithiyâ.

La lecture de Norris, ayant rétabli la construction intégrale du mot médique : *Arasina*, qui traduit le mot persan : *Athgin*; nous allons chercher, tout d'abord, à définir la nature de ce mot, avant d'en pénétrer la signification. Le clou horizontal ➤—, dont ce mot est précédé dans la copie médique, prouve que c'est un *substantif* ayant une importance particulière. En effet, comme le fait observer Norris, on ne trouve ce clou horizontal dans les textes que devant les mots : *Table d'inscription*, *famille*, *maison*, etc., etc., et devant quelques noms propres de lieux.

Quant à son cas, c'est encore Norris qui va nous répondre. Tous les substantifs, dit-il (op. cit. page 63), forment leurs génitifs par l'addition de la syllabe *na*, comme par exemple (passim) : *Aura-masta* « *na* » d'Ormuzd.

La seule irrégularité que l'on remarque, dit-il, se trouve dans le génitif du pronom personnel de la 1re personne du singulier, qui fait : *hu-ni-na*, composé de : *hu*, « je, moi » et de la terminaison *inna*, qui généralement remplace la syllabe *na*, dans les pluriels des mots terminés en *fa* ou *va*, comme : *Kovainna*, des rois, etc., etc.

La traduction médique nous donne par conséquent l'indication certaine que ce mot, étant un substantif employé au génitif du pluriel, nous sommes ici en présence : d'un thème *Aras*, et de la flexion finale : *inna*.

Poursuivant nos investigations, nous trouvons l'équivalent de ce mot : *Aras*, exactement avec la même forme, dans l'hébreu : ערש, signifiant : *Lectus* et par extension : *Dormitorius*, *Cubile*, *Torus*, etc., etc. (1). Il est vrai que la langue Médique, paraît être d'une famille étrangère aux Sémites ; mais il est facile de comprendre com-

1. Cf. *Gesenius. Thesaurus linguæ hebraiecæ. sub voce.*

ment les Mèdes ou Scythes, nation nomade, avaient pu emprunter ce mot à leurs voisins les Sémites, demeurant dans les villes, et chez lesquels se trouvaient également la chose et le mot propre, c'est-à-dire : les chambres à coucher, les maisons pour les contenir et l'expression spéciale pour désigner ces objets, qui devaient manquer sous la tente du nomade. Nous aurions donc ici la signification *des chambres à coucher*, *des couches*, *des lits*, etc., etc.

Pour savoir si les mêmes éléments peuvent être retrouvés, dans l'équivalent Persan : *Athgin*, nous allons examiner d'abord si, en persan, ce mot est simple ou composé, et dans quelle condition, il peut nous représenter le génitif pluriel d'un substantif ?

Le mot persan *Athgin* n'ayant aucune signification connue et ne présentant aucun sens appréciable par lui-même, il faut chercher une autre solution pouvant en dégager la vraie racine.

Cette solution se présente tout naturellement, dès que nous admettons que la séparation des deux éléments constitutifs de ce mot, au lieu de tomber sur la voyelle initiale *a*, aura été transportée entre les portions *ath* et *gin*. Au moyen de cette coupure, si euphonique d'ailleurs, nous obtenons d'un côté le mot *ath*, et de l'autre *gin*. Ici, le thème se trouverait dans la seconde partie, et le mot *gin* deviendrait le radical. Occupons-nous d'abord de ce dernier.

Ses congénères, nous les retrouverons dans plusieurs langues ariennes, et ils nous donneront précisément une signification qui nous rapproche, sans aucun effort, du médique *Aras*. Ces congénères, ce sont : le sanscrit, *jani* ; le grec γυνή, le Slave, Жена, *żona* ; femme, C'est donc, de ce radical *gin*, qui devait également en ancien Persan signifier : *La femme*, qu'a dû être formé le génitif pluriel « des femmes » par adjonction de la préposition *ath* « de », qui se retrouve encore avec la même forme *at*, *ata*, dans le Lithuanien ; ex.: *at-gyti*, « revivre » (1), et avec la forme de : *od*, *ot*, dans toutes les langues Slaves ; elle régit le génitif.

Le même composé, équivalant à la forme adjective du mot *femme*,

1. Il faut remarquer que la forme du verbe *gyti* devient жити, *żyć* en Slave et en Polonais, comme γυνή devient жена, *żona*.

et prenant par conséquent la signification de : *appartenant à la femme*, c'est-à-dire *féminin*, se retrouve dans le dialecte de quelques Slaves méridionaux, qui disent, en parlant d'une chose appartenant aux femmes, *ot žená*, c'est-à-dire de la femme ou « ce qui concerne la femme. »

Nous reconnaissons que cette forme du génitif et cette préposition n'ont pas été retrouvées, jusqu'à présent, dans les textes cunéiformes Persans ; mais nous ajouterons, à ce propos, que ces textes ne nous fournissent qu'une moisson très-restreinte (1), sous le rapport des éléments de cette langue ancienne ; et que ce mot même, *athgin*, tel qu'il est, ne se trouve répété qu'une seule fois encore, dans une autre inscription persépolitaine d'Artaxerxès-Ochus, placée dans dans le même Palais, n° 3.

Ce substantif à la forme adjective, devait donc être un terme également technique employé pour exprimer l'idée de ce que les Grecs appellaient γυναικεῖον et que nous nommons Gynécée.

Il est probable aussi que ce substantif a reçu la forme adjective, en suivant les lois de la flexion : c'est pourquoi nous le retrouvons correspondant ici à son substantif *ardstan* et dans l'inscription d'Artaxerxès-Ochus au substantif *ustsnam* (2).

Si un rapprochement avec un mot appartenant à une langue de la même famille pouvait servir de justification pour constater le genre du mot *athgin*, nous ferions observer encore, que le grec γυναικεῖον est également du genre neutre.

Darywhus. C'est le nom du Roi au génitif. Cette forme du génitif bien que différente de celles employées dans l'ancien Persan pour d'autres mots, et pour ce même mot plus tard (Darywushy, Khsaytiyhy, etc., etc.) paraît être plus régulière ; car elle est évidemment

1. En tout 414 mots, parmi lesquels bon nombre des noms propres.

2. S'il était permis de risquer un néologisme, nous dirions, que l'adjectif : *Harémique* représenterait le plus exactement le sens exprimé par le Persan *Athgin*. Dans le Persan moderne, le mot correspondant : *zenané*. a également plusieurs acceptions ; ainsi, il signifie : 1° *L'appartement des femmes*, comme substantif ; 2° *Féminin*, comme adjectif ; et 3° *A la manière des femmes*, comme adverbe.

la conséquence naturelle de ce que les noms terminés en *s*, appartenant à une forme spéciale des déclinaisons persanes, formaient leur génitif (dont la désinance est *hy*), en intercalant simplement la lettre *h*, avant la dernière syllabe du mot, au lieu de la porter à la fin, dans sa forme syllabique de *hy*, comme cela a lieu pour d'autres mots.

Nqhy est le titre du roi, également au génitif. Il est équivalent, comme cela se confirme par les traductions médique et babylonienne, au titre : *khsaythiy*, que prenaient habituellement les Rois de Perse (1). Nous avons expliqué déjà les raisons qui ont fait adopter généralement la lecture de sir Rawlinson, ce savant, ayant reconnu le premier, dans le signe 𐎣, l'équivalent de la gutturale sémitique ڧ, *Kaf*, l'avait exprimé, par la lettre *q*, de notre alphabet.

Quant à ce titre même, nous nous en référons à l'explication si lumineuse et si juste de M. de Saulcy, et nous nous bornons à la transcrire ici :

M. de Saulcy (loc. cit.), après avoir établi la valeur du signe [signe cunéiforme], *gh*, de l'alphabet médique, termine ainsi cette savante discussion : « Si nous admettons provisoirement cette valeur (c'est-à-« dire que le signe en question représenterait une quiescente GH), sauf « à la vérifier plus tard, nous pouvons comparer notre mot ANaGH,

1. On a signalé plusieurs fois déjà, dans les textes des Inscriptions Achéménides, certaines particularités telles que : Omission de lettres, comme dans le mot *Krt*, de notre légende, lequel régulièrement devait être écrit : *Krtm*; l'usage du titre *Nq.*, au lieu de *Khsaythiy* ; l'emploi de la forme du génitif *Darywhus*, au lieu de : *Darywushy* ; de l'accusatif : *Athgnam* (Inscr. d'Artaxerès Ochus), au lieu de : *Athginam* ; et plusieurs autres cas, d'abréviation ou de contraction qui paraissent contraires aux règles établies par des savants interprètes modernes.

Sans entrer ici dans le fond même de la discussion, au sujet du système qui consiste à ajouter dans les textes, un peu arbitrairement, des voyelles partout où elles ne se trouvent point, nous ferons remarquer seulement que, dans beaucoup de cas (et c'est précisément le fait de notre petite légende), la surface à remplir étant préparée d'avance, le lapicide ou ceux qui lui fournissaient les textes à graver, devaient s'arranger de manière à n'en point dépasser les limites. De là viennent, sans doute, certaines abréviations, contractions ou omissions de lettres, lesquelles probablement ne présentaient aucune difficulté dans ce temps, pour la lecture et l'intelligence de ces textes.

« au mot persan Na Qa « Roi », des inscriptions trilingues et au grec ἄναξ « Souverain, Prince ». Nous savons, en effet, que ce titre « est très-fréquemment appliqué aux divinités de l'Olympe. »

Il ne se trompait point, le savant philologue : en poursuivant la solution d'une difficulté du texte et de l'alphabet médique, il jetait du même coup un trait de lumière et résolvait une autre difficulté des plus grandes de la langue des Achéménides.

Pour terminer notre analyse, nous allons examiner les deux derniers mots de cette légende, dans lesquels nous devons trouver le *sujet* et le *verbe*.

Il n'y a ni doute, ni difficulté au sujet de ce dernier ; tous les interprètes, excepté Lassen et Westergaard, ont reconnu et accepté le mot *krt* comme participe passé du verbe *faire*, dont la racine *kar* ou *kri* a produit entre autres le verbe *creare* de la langue latine, et se retrouve avec la même acception en sanscrit et en zeud.

Il nous reste, par conséquent, à rechercher dans le mot *Vithiyâ* le sujet de ce verbe et l'objet principal de la légende. Voyons tout d'abord ce que nous apprend Norris, dans sa traduction médique au sujet de ce mot.

Embarrassé, comme il a été expliqué d'autre part, par les signes ⊨Y'YY⊨Y, *e - va*, qui suivent le mot principal, *Alyes* « maison », et qu'il a trouvés dans une autre inscription traduisant le mot persan *Douwrtim* « la porte » (porte cochère) avec l'adjonction d'un signe Y⊢ *vas*, Norris craint d'en tirer une conclusion positive, arrêté qu'il est par cette objection, que rien d'équivalent au mot *la porte* ne lui apparaît dans le texte persan.

Mais le signe Y⊢ *vas* qui manque dans la traduction médique de notre légende étant, d'après Norris lui-même, un signe de l'accusatif (1), cela nous prouve avec évidence, que le mot « *e-va* » n'est nullement une terminaison finale, correspondant au Persan *iyâ* mais bel et bien un substantif, signifiant *la porte*. L'absence même du signe Y⊢ *vas* qu'on ne retrouve plus ici, comme à l'endroit

1. Cf. Norris, *loc. cit.*, pag. 65 et 66.

où il traduisait un adjectif persan *Douwrtim*, est une preuve de plus que le mot *e-va* est ici au nominatif. Réuni au mot *Alyes* (maison, qui le précède, il exprimerait donc, selon la syntaxe Touranienne : « de la maison la porte », ou, « la porte de la maison » ; et si le signe du génitif médique ne se trouve point à la fin du mot *Alyes* dans la construction de cette phrase (1), Norris lui-même nous donne d'autres exemples de cette exception à la règle, et nous nous en rapportons, d'ailleurs, à ce que nous avons dit plus haut des omissions si générales dans les textes.

Nous croyons pouvoir déclarer ici, en terminant, que la présence du mot *e-va* nous paraît d'autant moins accidentelle dans la copie médique avec la signification de « la porte », que le mot persan *Vithiyà*, tel que nous allons l'expliquer, confirme pleinement le doute soulevé par Norris.

En effet, nous croyons pour notre compte que si le mot *Vithiyà* provient de la racine *Vith*, ce n'est point de celle à laquelle on a donné a signification de : *maison*, *famille*, *clan*, etc., etc., mais de la racine *Vid*, qui se trouve en sanscrit, latin, grec et dans toutes les langues slaves, avec la signification dérivée *Videre*, *voir* (2).

1. Nous ajouterons ici de notre part cette dernière remarque, que si le signe du génitif a été omis dans ce mot composé, il l'aurait été plutôt à la fin.

2. Nous ferons observer, que le mot *Vithiyà* ne se trouve, d'ailleurs, répété dans les inscriptions achéménides qu'une seule fois, sous la forme précise ci-dessus ; c'est dans la grande inscription de Bohistan. Tab. IV, § XIII, l. 66. Or, précisément, le texte en ce passage est le plus endommagé, et partant, extrêmement difficile à expliquer. Par conséquent, la signification de ce mot, en cet endroit, étant incertaine nous y reviendrons à notre heure. Quant aux autres endroits des textes achéménides où on voulait voir le mot « *Vith* » employé dans d'autres cas de flexion, tels que : Bh. Tab. I, § XIV, l. 65, 69 et 71 ; NR. l. 53 : Inscription Persép. placée sur les murs d'enceinte et marquée, chez M. Spiegel, de la lettre I, ligne 24 ; nous ne voulons pas en entreprendre la discussion en ce moment, et nous concédons que tous ces mots se rapportent peut-être à la racine « *Vith* », avec la signification de : « Maison, famille, etc., etc. ». En ce qui concerne le mot « *Vidam* » de : Bh. Tab. IV, § XIX, l. 87, on n'en peut rien dire de positif, à cause de la défectuosité de cet endroit, qui empêche toute interprétation régulière. Un seul mot encore. Toutes ces variantes, sans excepter le « *Vithiyà* », de notre inscription, sont écrites par le signe 𐎰, lequel, selon quelques interprètes, doit représenter la valeur et le son du *th*, anglais, ou du

Maintenant, si nous voulons reconstruire ce mot au nominatif singulier, nous lui attribuerons la forme de : 𐎻 · 𐎰 · 𐎡 · 𐎰 · 𐎹 *Vithiy* en ancien persan, comme : *Mrtiy*, « l'homme » ; *Brdiy* « Smerdis », etc.; dont les nominatifs pluriels sont précisément et très-régulièrement exprimés par *Mrtiyà*, *Brdiyà*, etc., etc.

Par conséquent, le mot *Vithiya* ne peut être ici qu'un substantif masculin, employé au nominatif pluriel dans cette petite légende ; il a la signification de : « vues, regards » (1), et, par extension, « fenêtres. »

D'après l'analyse et les explications qui précèdent, nous avons donc ici, sans avoir recours aux suppositions extraordinaires ou aux interversions trop cherchées, la construction très-simple de la légende persépolitaine et le sens précis de ce qu'elle voulait dire :

θ grec ; et selon d'autres, le son du *c*, polonais, ou ц de l'alphabet Slave ; une seule de ces variantes, la dernière, celle de la ligne 87, Tab. IV. Bh. est écrite par le signe 𐎭 = notre *d*. Mais, outre que la valeur de ce signe 𐎡 a été fixée arbitrairement (car nous ne pouvons guère nous prononcer avec certitude sur les règles de la phonétique perse), il faut remarquer de plus que, si la racine sanscrite exige ici un *d*, et non un *th*, ceci ne constitue nullement une règle pour l'ancien Persan, où il pouvait exister un son particulier représentant, par exemple, comme en Polonais, un applatissement de la dentale *d*, en *dz* ou *dż*. En effet, plusieurs dérivés de cette racine, dans la langue polonaise, reproduisent indifféremment les deux sons. Exemples : pour exprimer *une vue* (la vue d'un objet), on dit : *Widok*, tandis qu'un spectateur, se dit : *Widz*; le verbe « voir », c'est : *Widzieć*; mais pour dire : « il paraît, ou on voit : » on dit : *Widać*... et ainsi de suite...

1. Nous ferons observer ici, au sujet de cette extension que nous disons bien : « *les regards* », voulant désigner les ouvertures d'un aqueduc, d'un conduit souterrain, d'un égout. On nomme, en terme d'architecture : *Œil de bœuf*, une baie ronde, pratiquée dans un mur, pour donner du jour. En slave : окно ; *Wikno* (petit rus.) ; *okno* (Pol.) « fenêtre », a la même racine que « l'œil », et n'en diffère que par l'adjonction de la consonne *n*. Le médique « *e-va* », pouvait donc signifier simplement « l'ouverture » ; et s'appliquer indistinctement, comme le latin « Ostia », aussi bien aux portes, qu'aux fenêtres de maisons. Enfin en hébreu משקף « Maschkof » fenêtre, provient également de la même racine que le verbe שקף « Schakaf », *voir*.

« Dans la façade du gynécée de Darius
le Roi, les fenêtres faites. »

C'est à dire :

« Les fenètres faites dans la façade du
gynécée du roi Darius. »

Ou bien encore :

« Les fenêtres faites dans le palais des
femmes du Roi Darius »,

si l'on veut absolument faire passer « *Ard-stan* » comme ayant la signification du « *palais.* »

PROCÈS VERBAUX

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 21 janvier 1879

PRÉSIDENCE DE M. D'ABBADIE.

M. de Charencey informe la Société du décès d'un de ses membres fondateurs, M l'abbé Ancessi. Cette perte excite les regrets unanimes de la Société.

M. de Charencey émet quelques idées relativement à la transcription des mots étrangers. Une discussion s'élève à laquelle prennent part MM. Halévy, d'Abbadie et de Charencey.

M. Schwab fait une communication verbale sur plusieurs pierres conservées au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. On trouve sur quelques-unes des inscriptions hébraïques modernes : la plus grande reproduit un texte de Josué, IV, 5-8. — Il fait remarquer aussi qu'à l Exposition de l'art rétrospectif au Trocadéro, dans la collection hébraïque de M. Strauss, il y avait un tabernacle en bois ciselé à jour, portant la date juive de 5232=1472, s'accordant très-bien avec le style du monument.

Quelques observations sont faites au sujet de ces communications par MM. Oppert, d'Abbadie et Chodzkiewicz.

M. Chodzkiewicz résume en quelques mots une communication qu'il compte faire prochainement à l Académie des Inscriptions. Il s'agit des *bractéates,* dont l'usage subsista en Allemagne et en Pologne du courant du IXe siècle à la fin du XIIe. Plusieurs de ces monuments se font remarquer par les inscriptions en langue ou tout au moins en caractères hébraïques qu'ils portent. Les Juifs paraissent avoir été à cette époque, de la part des rois de Pologne, l'objet de faveurs spéciales, particulièrement en ce qui concerne la prérogative de battre monnaie.

Séance du 18 février 1879

PRÉSIDENCE DE M. D'ABBADIE

M. de Charencey fait une communication sur le système de *Numération écrite* des peuples du Yucatan.

Les unités, jusqu'à *quatre,* sont marquées par autant de points, placés horizontalement. • •• ••• ••••

Une barre — indique le nombre *cinq;* deux barres ═ signifiaient *dix,* trois barres ≡ *quinze.* Nous ignorons de quelle manière on rend le nombre *vingt* et les nombres supérieurs; mais pour *seize,* par exemple, on place l'une sur l'autre trois barres qu'on surmonte d'un point ≡̇; *onze* s'indique au moyen de deux barres et d'un point ═̇; il faut deux points supérieurs ═̈ pour *douze,* et ainsi de suite.

Ce système de *numération écrite* semble plus commode, d'un usage plus facile que ceux dont se servaient la plupart des peuples anciens. Il a été inventé sans

doute sous l'influence de la *numération parlée :* au Yucatan, comme au Mexique, comme chez les Basques, on compte plutôt par *vingtaines* que par *dizaines* (l'on dit, par exemple, *vingt-douze*, *quarante-treize* au lieu de *trente-deux*, *cinquante-trois*); or, ce mode de numération *vigésimale* semble intimement lié au comput *quinaire*, basé sur l'emploi à cet effet des *cinq* doigts de la main. Un pareil usage paraît avoir été très-répandu à l'origine : dans les dialectes Polynésiens *lima* et *rima* signifient à la fois « cinq » et « main », et certains interprètes ont cru pouvoir donner la même signification au sanscrit *pancan*.

Une fois les doigts de la première main épuisés, on passait à ceux de la seconde, puis à ceux de chacun des deux pieds, ce qui faisait bien *vingt*. — Il faut observer, du reste, qu'encore aujourd'hui les sauvages de la Nouvelle-Hollande, certaines tribus de l'Amérique du Sud, etc., ne savent pas compter au-delà de *quatre*, de *trois* ou même de *deux*, et montrent leurs cheveux lorsqu'il s'agit d'un nombre supérieur.

M. d'Abbadie cite à cette occasion l'exemple d'une peuplade d'Afrique dont la langue ne possède pas de mots pour exprimer un nombre supérieur à *deux*, mais qui y supplée en touchant le dos de la main, l'avant-bras, le bras, etc., pour indiquer *par signes* des nombres supérieurs.

M. G. Bertin fait remarquer que dans la numération italiote, qui paraît avoir pris naissance chez les Etrusques, le signe pour *cinq*, V, pourrait bien représenter la main ouverte, et le signe pour *dix*, X, en être le redoublement. Il croit qu'il existe quelque affinité originale entre ce chiffre étrusque V=5 et l'assyrien $<$=10; il entre à ce sujet dans quelques détails sur la numération assyrienne, qui se distingue par ce fait que *soixante* unités formaient une unité d'un nouvel ordre qui se notait par un clou vertical | comme l'unité primitive. M. Bertin explique par là l'emploi de L pour signifier 50 dans le système italien.

M. Bertin passe ensuite à quelques autres emprunts que, suivant lui, les Etrusques auraient faits aux Assyriens. Les noms des divinités italiennes qui ne sont pas d'origine grecque lui paraissent venus d'Assyrie. Enfin, M. Taylor est amené à voir dans l'Etrusque un dialecte de l'Accadien.

M. Rodet fait observer qu'il est au moins prématuré d'établir un rapprochement entre l'Etrusque, qu'on ne connaît encore presque pas, et l'Accadien ou Sumérien qu'on connaît fort peu et très-mal.

M. de Charencey ajoute que la langue étrusque lui semble apparentée d'assez près au grec : le génitif en *es* de *hinthial Patrukles* « l'ombre de Patrocle », entre autres exemples, et les parfaits en *ke* de *teke* « il posa », *turuke* « il dédia », en sont des indices presque certains. Le peu de mots étrusques qui nous ont été conservés, malgré leur physionomie originale, pourraient bien avoir aussi quelque parenté avec le grec : ainsi *antar* « aigle », rappelle ἀετός ; *cæsar* « divinité », αἶσα, « parque, destin »; *aracos* ou *arace*, « faucon », ἱέραξ, etc., etc.

M. Rodet rappelle à ce sujet les travaux de Corssen : cet auteur a pu aller trop loin dans ses rapprochements, mais il y a assurément beaucoup de bon dans son travail.

Imprimerie A. DERENNE, Mayenne. — Paris, boulevard Saint-Michel, 52.